

Bilinguisme : priorité aux tout petits et à la transmission

La stratégie de la Collectivité européenne d'Alsace en faveur du bilinguisme est déjà prête. Elle vise en priorité les plus jeunes, via notamment la formation des acteurs éducatifs de la petite enfance, et prévoit la création d'un Office public de la langue régionale d'Alsace.



Selon la CEA, un enfant bénéficie d'environ 20 000 heures de contact avec sa langue maternelle pendant les six premières années de sa vie ; 7 ans de scolarisation secondaire ne génèrent que 750 heures de contact avec la langue enseignée. Photo archives DNA /Franck DELHOMME

La Collectivité européenne d'Alsace (CEA) ne s'est pas perdue en bavardages pour se pencher sur une des rares compétences nouvelles qu'elle a acquise. La commission permanente a approuvé ce 19 avril les grands principes de sa stratégie en faveur du bilinguisme ; quinze semaines à peine après sa création et quelques jours après l'adoption de la loi du député Paul Molac sur la protection patrimoniale et la promotion des langues régionales.

A lire aussi

[La CEA dénonce « la confiscation du Parlement par la technocratie bruxelloise »](#)

La stratégie repose sur un constat contrasté. La convention sur la politique régionale plurilingue 2015-2030 et l'engagement des collectivités en matière de bilinguisme ont « renforcé l'offre d'apprentissage dans le cursus scolaire alors que l'avantage naturel de l'Alsace, qui réside dans sa langue régionale, a poursuivi son inexorable décrue faute de transmission familiale », observe-t-on à la CEA. Les « faiblesses demeurent » dans « la pratique du dialecte », dans « un vivier d'enseignants insuffisant » et dans « des mobilités dans le Rhin supérieur et des immersions insuffisantes ».

Élargir l'offre hors du temps scolaire

Présidée par Rémi Bertrand, la commission de l'Europe, des terres transfrontalières rhénanes et du bilinguisme est au cœur de la future stratégie. « En reconnaissant l'importance de l'enseignement immersif, la loi Molac ouvre de nouvelles perspectives dans les dispositifs proposés en lien avec

l'Éducation nationale », note le vice-président de la CEA. S'il « reste vigilant » sur la concrétisation de ce texte, Rémi Bertrand relève que « la CEA dispose d'un atout exceptionnel pour faire de son territoire, un territoire pilote en Europe en s'appuyant sur ses racines et sa culture pour se projeter dans l'avenir aux côtés de ses partenaires allemands et suisses ».

La nouvelle stratégie vise à « accroître le nombre de locuteurs précoces en renforçant les pratiques, pas uniquement scolaires, tout en s'appuyant sur les bénéficiaires d'un bassin de vie transfrontalier ». Cet objectif implique d'élargir l'offre hors du temps scolaire, « aux autres temps de vie », de la petite enfance aux adultes.

Le public prioritaire sera donc « les plus jeunes ». En lien avec les agglomérations, les communes, les intercommunalités et l'Eurométropole de Strasbourg, la CEA s'intéressera à l'accueil de la petite enfance, à travers notamment l'appui de professeurs des écoles dialectophones volontaires. Cette ambition nécessitera de former les acteurs de la petite enfance et de labelliser les structures et les assistances maternelles volontaires.

Un environnement plurilingue de la culture au tourisme

La CEA envisage ensuite de créer un Office public de la langue régionale d'Alsace. Ce groupement d'intérêt public doit regrouper l'État, la Région et la CEA, ainsi que des partenaires communaux, le monde associatif et les Eurodistricts. Sa mission consistera à « créer sur le territoire alsacien une dynamique d'apprentissage, d'usage et de transmission de la langue ».

La CEA ambitionne aussi de « renforcer la visibilité de la langue régionale dans l'espace public » et de « créer un environnement plurilingue » dans quatre domaines : la culture, l'édition, la création artistique et les loisirs ; la signalétique, la toponymie et les documents publics ; les médias ; le tourisme.

Enfin, la collectivité alsacienne entend inscrire sa politique en faveur du bilinguisme dans une dimension transfrontalière. Pour ce faire, elle compte favoriser et intensifier les échanges scolaires dans l'espace rhénan, et créer un site dédié aux échanges scolaires transfrontaliers individuels et collectifs.